



CHAUFFAGE & RÉNOVATION

PROPRIÉTAIRES, RÉSERVEZ LES 13-14 OCTOBRE 2023 !

Le réglage de vos installations de chauffage peut vous faire économiser de l'énergie (~15%) et donc de l'argent!

Le passage aux énergies renouvelables et la rénovation de l'enveloppe de votre bâtiment aussi.

La commune vous accompagnera et vous soutiendra dans vos démarches par les actions suivantes:



VENDREDI 13 OCTOBRE 2023
NAX | SALLE DE GYM

Soirée d'information
Remise du label «Cité de l'énergie»



SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

Visite de bâtiments privés
rénovés



DÈS AUTOMNE 2023

Experts à votre disposition



HIVER 2023/2024

Soutien financier pour
le réglage de votre chauffage



Mont-Noble
european energy award

Le Programme Bâtiments

chauffezrenouvelable

SOIRÉE D'INFORMATION

VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 | 18h - 20h | NAX | SALLE DE GYM



Accueil

Introduction

François Biollaz,
Conseiller communal

Quelles sont les subventions du Programme Bâtiments ?

Christophe Crettenand,
Service cantonal de l'énergie

Exemple d'une rénovation locale

Pierre-André Seppey,
Physeos

Comment financer ma rénovation ?

Reynald Quinodoz,
Raffeisen, partenaire de votre rénovation

Comment régler simplement mon chauffage ?

Guy Jacquemet,
Service cantonal de l'énergie

Visites du lendemain et du soutien communal pour le réglage des chauffages

Sonia Morand,
Conseillère Cité de l'énergie

Bernard Bruttin,
Président de la commune

Discussion, échanges, conclusion

François Biollaz,
Conseiller communal

Remise du label Cité de l'énergie

Georges Ohana,
Ambassadeur Cité de l'énergie

Apéritif

VISITES DE BÂTIMENTS PRIVÉS RÉNOVÉS

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 | 9h - 11h



Dans les trois villages de Nax, Masé et Vernamiège, des propriétaires vous ouvrent leur porte pour vous présenter leurs rénovations, comme par exemple :



Le remplacement du chauffage électrique ou à mazout par un chauffage au bois et au solaire thermique, par une chaudière à pellets ou par une pompe à chaleur.

L'isolation du bâtiment et le remplacement des fenêtres.

Ils vous présenteront leur système de chauffage, les travaux de rénovation effectués, leurs coûts ainsi que ceux du remplacement de ces installations, les subventions reçues, ainsi que les diverses solutions techniques apportées afin de réaliser encore plus d'économies d'énergie.

La liste de ces bâtiments sera mise à disposition lors de la soirée du 13 octobre et sur le site internet communal www.mont-noble.ch dès le 10 octobre.

Action d'hiver

RÉGLEZ VOTRE CHAUFFAGE ET ÉCONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE !



La commune, avec le soutien de SuisseEnergie, offre une subvention de

CHF 300.- / bâtiment individuel ou
CHF 500.- / immeuble

pour régler et optimiser notre système de chauffage, durant cet hiver (nov. 23 - avril 24).

Afin d'évaluer l'effet de ce soutien, les propriétaires bénéficiaires s'engagent à transmettre leur consommation des hivers précédents ainsi que celle de l'hiver 2023/2024 d'ici mai 2024.

Si vous êtes intéressés par cette action, nous vous remercions de vous inscrire auprès de l'administration communale commune@mont-noble.ch.

Experts à votre disposition !



CECB+

Certificat
énergétique
des bâtiments

www.cecb.ch

**Expert
en bâtiment**

**Jean-Claude
Héritier, Nax**

(contact à
la commune)

**Chauffez
renouvelable**

Daniel Veuthey,
Conseiller et
expert CECB, Nax

www.chauffezrenouvelable.ch